

COMMUNE DE VAUREAL

ARRETE N° 23/2024/URBA

NOMENCLATURE ACTES :

8.3 Voirie

**ARRETE PERMANENT
CREATION NUMERO POSTAL
16 AVENUE JULES VALLES**

Le Maire de la Commune de Vauréal,

VU l'article L.2122-18 du code général des collectivités territoriales permettant au Maire de déléguer une partie de ses fonctions à un de ses adjoints, dans un souci de bonne administration,

VU l'arrêté n° 200/2023/AG du 07/10/2023 donnant délégation de signature en direction du Conseiller Municipal Monsieur Michel JUMELET en matière d'urbanisme réglementaire,

VU le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2213-28 relatif aux opérations de numérotage,

VU le permis de construire n° 095 637 23 V 0005 accordé à la SCCV LES MUGUETS le 6 septembre 2023 pour la construction d'un ensemble immobilier comprenant 19 logements collectifs sociaux et une maison individuelle, sur les nouvelles parcelles ES 385 - 386 - 387,

CONSIDERANT la nécessité d'attribuer une adresse postale supplémentaire pour la future maison individuelle du programme immobilier de la SCCV LES MUGUETS, l'immeuble collectif d'habitation reprenant l'adresse existante de l'ex-crèche, soit le n° 14 avenue Jules Vallès,

A R R E T E

ARTICLE 1 : La commune procède à l'attribution d'une adresse postale supplémentaire avenue Jules Vallès pour le futur programme immobilier, conformément au plan annexé au présent arrêté :

- N° 16 AVENUE JULES VALLES POUR LA MAISON INDIVIDUELLE.

ARTICLE 2 : Les frais de pose, d'entretien et de renouvellement de la plaque seront à la charge des propriétaires qui devront veiller à ce que les numéros inscrits soient en permanence net et lisible.

ARTICLE 3 : Aucun autre numérotage n'est admis que ceux prévus au plan annexé au présent arrêté.

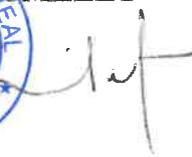
ARTICLE 4 : Le présent arrêté sera notifié au propriétaire par voie postale et transmis pour suite à donner à l'INSEE, aux services du Cadastre et de la Direction de la Poste.

ARTICLE 5 : Monsieur le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Vauréal, le 30 janvier 2024

**Pour le Maire de Vauréal,
Par délégation,**

**Le conseiller municipal délégué
en charge de l'Urbanisme,**

Michel JUMELET



PJ : 1 plan

Date exécutoire :

02.02.2024

Date de notification :

02.02.2024

Date de mise en ligne :

02.02.2024

Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois, devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise, à compter de sa réception par le représentant de l'Etat ainsi que de sa notification à la personne intéressée ou de sa mise en ligne pour tout tiers ayant un intérêt à agir.



existence d'un 014 avenue
Jules Valles
pour l'immeuble collectif
d'habitation

création du no 16 avenue
Jules Valles
pour la maison
individuelle

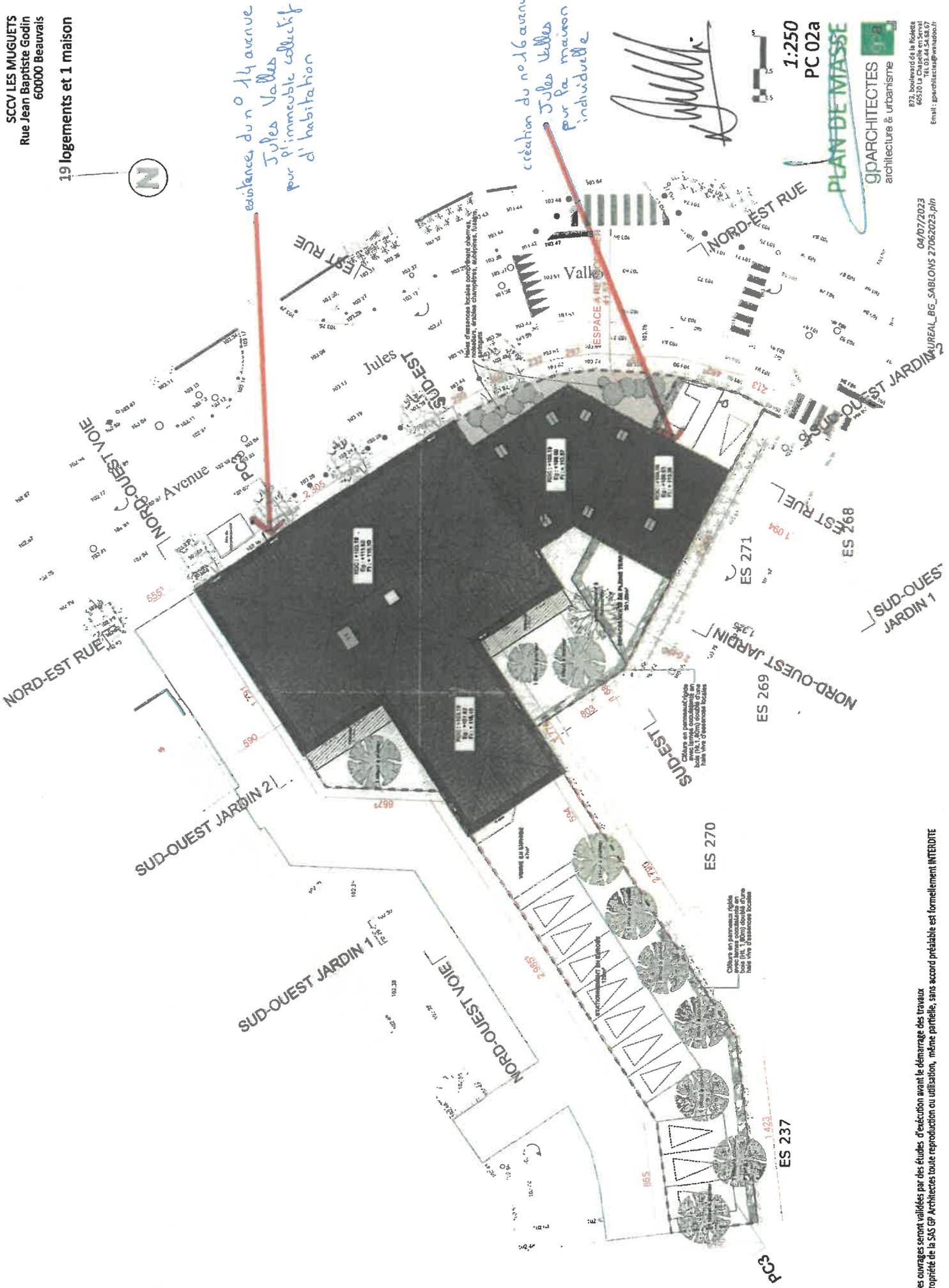
1:250
PC 02a



873, boulevard de la Roberte
60520 La Chapelle en Serval
TEL 03.44.54.48.67
Email: gpaarchitecte@wanadoo.fr

04/07/2023

AUREAL_BG_SABLONS 27062023.pjn



Accusé de réception en préfecture
095-219506375-20240130-23-2024-URBA-AR
Date de télétransmission : 02/02/2024
Date de réception préfecture : 02/02/2024